

Les objectifs de la kinésithérapie des maladies génétiques à expression neurologique avec syndromes cérébelleux

Dr Frédérique Cottrel - MPR- Hôpital Pitié Salpêtrière - mars 2010

Les grands axes sont :

- **Le traitement de la spasticité** : un étirement lent de toutes les articulations constitue le premier traitement de la spasticité. Il sera utilement complété par des auto-étirements quotidiens.
- **Le traitement d'éventuelles douleurs** : massage, chaleur, balnéothérapie en sont des exemples.
- **La prévention des rétractions et déformations** : spasticité et faiblesse musculaire peuvent se conjuguer pour entraîner des déséquilibres musculaires qu'il convient de dépister et de traiter par des mobilisations passives, des postures.
- **Le travail de l'équilibre** : il peut se faire au sol, debout, assis sur table, respectant les possibilités fonctionnelles de chacun.
- **Le travail postural du tronc, la prise de conscience de la statique vertébrale et de toutes les articulations** amènent parfois la révision de la station debout, de la station assise ou de la position couchée.
- **Le travail musculaire n'est pas contrindiqué s'il tient compte de la fatigue et des possibilités musculaires de chacun** : du travail actif aidé et travail actif contre résistance manuelle dosés des muscles atteints à un travail plus actif des muscles non touchés.

Tous ces objectifs seront définis lors de la consultation de MPR, Médecine Physique et de Réadaptation, et seront discutés régulièrement par le patient et le kinésithérapeute.